

6- CAPACITÉS DU DISPOSITIF

L'ensemble du dispositif doit rester mobile. Pour des raisons de sécurité liées à un risque de sur-attentat (voiture piégée, menace humaine...), les zones PRV et de décontamination doivent être surveillées et sécurisées, et doivent pouvoir être reculées au besoin.

Cette manœuvre peut être réalisée soit par la mobilité du dispositif existant, soit par la mise en œuvre d'autres moyens PRV ou UMD en complément de ceux qui auront dû être abandonnés.

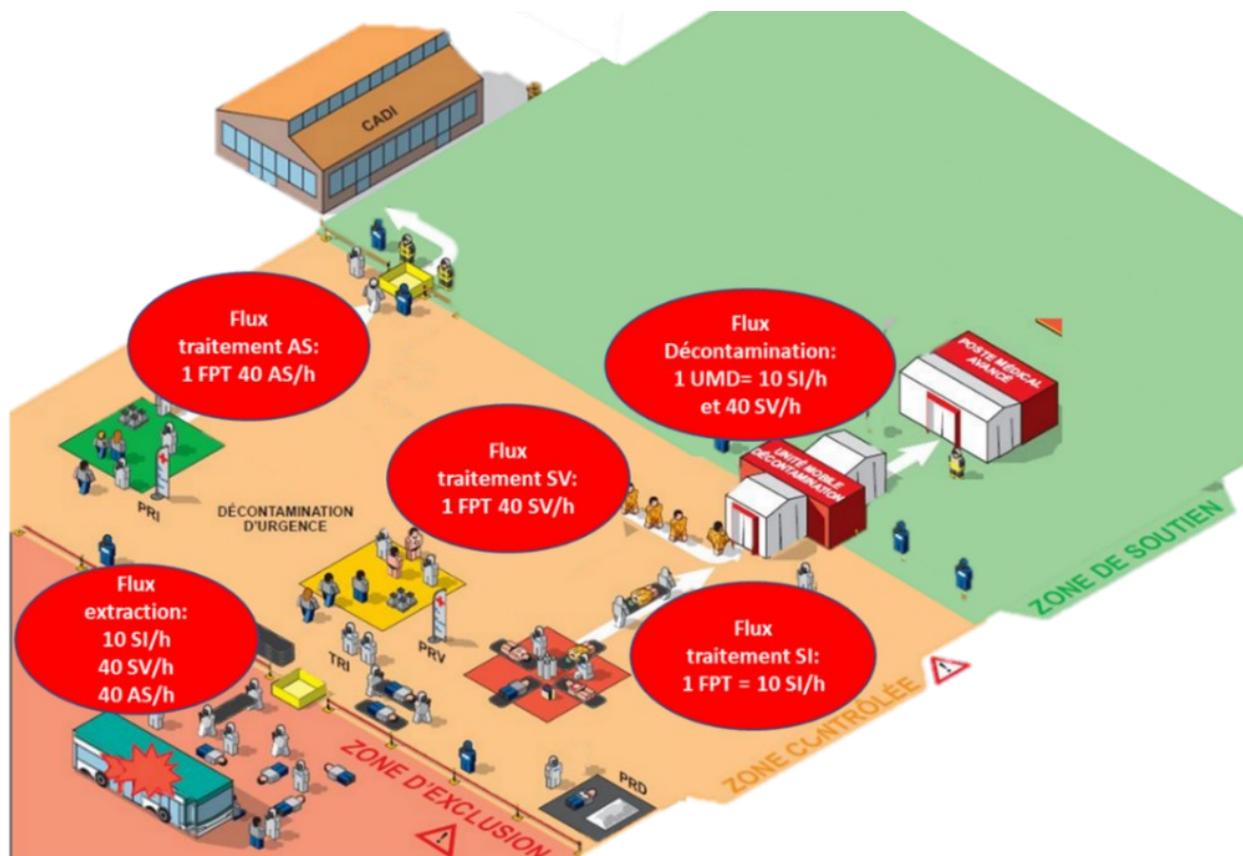
Le dispositif est conçu pour engager des sapeurs-pompiers sur une durée idéale de 2 heures (selon les conditions de fatigue : chaleur, effort physique...) afin de traiter des victimes et prendre en compte le risque chimique et/ou radiologique.

Le délai de 2 heures s'entend à compter de l'arrivée des engins du dispositif et non à compter du déclenchement de l'intervention.

6-1- Traitement des victimes contaminées

Sur ce délai de 2 heures, avec un dispositif nominal opérationnel³, et en fonctions des difficultés opérationnelles rencontrées, il est possible d'envisager extraire de la zone d'exclusion, de prendre en charge, de décontaminer au sein de l'UMD en zone contrôlée et de transférer en zone de soutien au maximum :

- **100 victimes blessées contaminées** par un agent C ou R : 20 symptomatiques invalides (SI) et 80 symptomatiques valides (SV), ainsi que
- **80 victimes impliquées asymptomatiques (AS)**, contaminées par un agent C ou R.



³ Le dispositif nominal opérationnel correspond aux dispositifs permettant de réaliser la totalité des missions prévues par l'OZO NRBC, dès lors qu'ils sont prêts à fonctionner